



NOTE BIBLIOGRAPHIQUE DE D'A26 Gestion territoriale des ressources en eau

Introduction

De nos jours, avec la variabilité accrue des précipitations, l'intensification des épisodes de sécheresse ainsi que l'augmentation continue de la demande en eau, la gestion des ressources hydriques s'impose comme l'un des défis important de notre siècle. L'eau ayant plusieurs usages, sa gestion soulève parfois des tensions multiples entre ces derniers à savoir les usages agricoles, domestiques, industriels, écologiques et touristiques, qui se concurrencent souvent sur un même territoire (Callejas Moncaleano et al., 2021 ; Wientjes & Seijger, 2024).

En fait, quand la demande en eau excède l'offre de la ressource surtout en période de pénurie ces usages deviennent source de conflits : entre secteurs, entre acteurs d'un même secteur, entre territoires, et parfois entre échelles de gouvernance. Ajouté à ces effets non négligeables, le changement climatique agit encore comme un facteur qui multiplie ces tensions, rendant la gestion centralisée ou sectorielle de la ressource de plus en plus inadaptée (Gleick, 2014).

Dans ce contexte, l'adoption d'une gestion intégrée apparaît comme un chemin structuré pour prévenir et/ou gérer ces déséquilibres. En se basant sur le dialogue, la concertation entre les usagers, la considération des réalités locales ainsi que des spécificités des bassins versants, cette approche favorise l'anticipation et/ou la gestion des conflits et une meilleure gouvernance juste de la ressource (Molle, 2020 ; Lasserre, 2021).

À travers cette synthèse bibliographique, nous présenterons dans un premier temps la diversité des usages accompagnés des dynamiques conflictuelles qu'elle engendre. Ensuite, nous aborderons la substance d'une telle gestion et ce que cette approche apporte à la gouvernance de la ressource en eau. Nous illustrerons cette perspective à travers deux cas d'étude africains, avant de revenir sur les conditions de réussite et les limites d'une telle approche.

In fine, ce travail vise à justifier en quoi une gestion intégrée et territoriale des ressources en eau peut-elle contribuer à limiter les conflits d'usage en contexte de rareté.

1. Diversité des usages et dynamiques conflictuelles

1.1. Usages et évolutions

La ressource en eau douce représente un pilier du développement ; elle est mobilisée à travers une grande diversité d'usages : agricoles, industriels, domestiques, touristiques et écologiques. Bien que ces usages soient complémentaires, ils sont le plus souvent gérés séparément, ce qui accentue les tensions lorsqu'ils deviennent concurrents sur un même territoire (Callejas Moncaleano et al., 2021).

De loin, le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau, représentant environ 70 % des prélèvements mondiaux (FAO, 2000). L'eau est utilisée dans ce secteur pour l'irrigation des cultures, l'abreuvement des animaux et le nettoyage des installations. À l'échelle de l'Afrique subsaharienne, cette part peut même atteindre 88 % des volumes mobilisés, ce qui rend l'agriculture très vulnérable aux variations climatiques (Traore, 2022).

L'usage domestique, quant à lui, représente environ 11 % des prélèvements d'eau dans le monde. Il regroupe la consommation d'eau potable, l'hygiène corporelle et domestique, l'assainissement, et parfois les usages récréatifs. Dans les zones urbaines en pleine croissance, l'accès à l'eau devient inégal, ce qui accroît les tensions sociales en période de pénurie (Wientjes & Seijger, 2024).

Selon la FAO, l'industrie prélève environ 19 % de l'eau douce mondiale. Elle l'utilise pour la production, le refroidissement des équipements et les processus chimiques. Les industries agroalimentaires, chimiques, textiles ou extractives utilisent de grandes quantités d'eau, et leurs rejets peuvent altérer durablement la qualité des milieux, avec un effet domino sur les autres usages de la ressource (Su, 2023).

Bien que moins visible dans les bilans globaux, le tourisme exerce une forte pression localisée sur les ressources en eau, particulièrement en zone littorale et en période estivale. L'eau est sollicitée pour l'hôtellerie, les piscines, les golfs et autres

infrastructures récréatives (Zhu, 2023). Cette consommation ponctuelle mais intense impacte l'approvisionnement des populations locales et accentue les déséquilibres (Rahmat et al., 2023).

Enfin, pour le volet écologique, l'eau joue un rôle structurant pour les écosystèmes aquatiques, la régulation climatique et la recharge des nappes phréatiques. Pourtant, ces fonctions écologiques sont souvent mises au second plan lors des arbitrages, alors qu'elles sont essentielles à la résilience hydrique des territoires (UNESCO, 2017).

À ces pressions sectorielles s'ajoutent des dynamiques transversales : croissance démographique, urbanisation rapide, changement climatique, pollution, évolution des régimes alimentaires, etc. La mise en commun de ces facteurs accélère la raréfaction relative de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité (Hatfield & Dold, 2019).

1.2. Conflits multiformes

Avec l'intensification de la pression sur la ressource en eau, les tensions entre les usages deviennent de plus en plus fréquentes et complexes. Si la rareté physique de l'eau est perçue comme étant la cause immédiate, les conflits d'usage traduisent plus largement des déséquilibres dans les modes de gouvernance, d'allocation et de priorisation de la ressource en eau (Wientjes & Seijger, 2024 ; Gleick, 2014).

Les conflits intersectoriels constituent une première catégorie très reconnue. Ils opposent notamment les usages agricoles aux usages domestiques, en particulier lors des épisodes de sécheresse. En France, la controverse autour des méga bassines illustre cette confrontation entre agriculteurs irrigants et collectivités locales, dans un contexte de demande croissante et de désaccord sur les priorités (RTL, 2025). Par ailleurs, les études de Su (2023) sur les effets des rejets toxiques dans les milieux aquatiques ont montré que les activités industrielles peuvent également entrer en conflit avec les usages domestiques ou environnementaux, car elles sont d'une part de grosses consommatrices d'eau et d'autre part polluantes.

Par ailleurs, des tensions émergent aussi au sein d'un même secteur. C'est le cas dans le domaine agricole, où les exploitants situés en amont des bassins versants sont souvent avantagés par rapport à ceux en aval. De même, dans les zones rurales, les petits producteurs peinent parfois à accéder à la ressource face aux grandes exploitations mieux équipées mises en place par ceux ayant les moyens (Traore, 2022). Ces inégalités intra-sectorielles, bien qu'invisibles dans les statistiques globales, sont quand même observées et relevées lors des enquêtes de terrain (Thierry, 2011).

Les conflits territoriaux, en particulier à l'échelle des bassins versants, traduisent l'absence de collaboration entre les collectivités qui partagent une même ressource en eau. Lorsque plusieurs communes ou régions exploitent la même nappe phréatique ou le même cours d'eau sans mécanisme concerté de régulation, les prélèvements excessifs ou les pollutions croisées génèrent des tensions durables. Le bassin du Jourdain, partagé par Israël, la Jordanie et la Palestine, constitue un exemple emblématique de conflit hydropolitique, où les rivalités d'accès s'imbriquent dans des enjeux géopolitiques complexes (Allan et al., 2010).

En parallèle, les dysfonctionnements entre échelles de gouvernance peuvent amplifier ces diverses tensions. Par exemple, la mise en place de normes nationales, sans prise en compte des réalités locales, aboutit souvent à des politiques déconnectées du terrain (Lasserre, 2021). C'est le cas de l'Afrique de l'Ouest, où de nombreuses stratégies de gestion de l'eau ont ainsi échoué faute de consultation des communautés locales ou de prise en compte des besoins réels des territoires (Baron & Bonnassieu, 2011).

Ces formes de conflits, loin d'être exceptionnelles, constituent le symptôme d'une gouvernance encore cloisonnée, sectorielle et peu adaptée aux enjeux actuels. Elles soulignent l'urgence d'instaurer des dispositifs de coordination et de médiation capables d'arbitrer les usages dans un cadre territorial partagé.

2. Réponse organisationnelle de la GIRE aux tensions

Alors que la complexité des usages et l'intensité des conflits autour de l'eau ne cessent d'augmenter, la gestion sectorielle cloisonnée, hiérarchique et souvent réactive montre ses limites. Face à cela, la gestion intégrée des ressources en eau se présente dans ses principes comme une approche organisationnelle et territoriale capable de concilier équité d'accès, efficacité hydrique et durabilité des usages (Biswas, 2004 ; GWP, 2000). Toutefois, la littérature signale que ces principes

peuvent être confrontés à des problèmes conceptuels, institutionnels et politiques (capacités limitées, inégalités, conflits, non appropriation au niveau local, etc., voir §3).

2.1. Principes fondateurs d'une gouvernance intégrée

À partir des années 1990, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) s'est imposée comme une réponse aux limites des approches sectorielles et technocratiques. Elle a été formalisée lors de la Conférence Internationale sur l'eau et l'environnement tenue à Dublin en janvier 1992, qui a abouti à une déclaration fondatrice articulée autour de quatre grands principes (GWP, 2000 ; Biswas, 2004 ; Lasserre, 2021).

Principe 1 : L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable indispensable à la vie, au développement et à l'environnement

Ce premier principe reconnaît que l'eau n'est pas une ressource inépuisable. Elle est soumise à des pressions croissantes liées aux activités humaines, aux aléas climatiques et à la pollution. Ainsi, sa gestion doit être globale, intégrant les interactions entre l'eau, les sols, les écosystèmes et les usages humains. Cela suppose une prise en compte de l'ensemble du cycle hydrologique et une planification des usages en fonction de la disponibilité réelle de la ressource (GWP, 2000).

Principe 2 : La gestion et la mise en valeur de l'eau doivent être fondées sur une approche participative associant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux

Ce principe souligne que les décisions relatives à l'eau ne peuvent plus être prises de manière descendante et unilatérale. Elles doivent associer les acteurs concernés c'est-à-dire les collectivités, agriculteurs, industriels, ONG, citoyens, dès la phase de diagnostic mais aussi tout au long du processus de planification (Molle, 2020). Cette démarche participative favorise la transparence, la légitimité des arbitrages et l'appropriation des règles de gestion (Institut 2IE, 2010). Toutefois, ce principe est à nuancer dans la mesure où l'on peut rencontrer un décalage entre la volonté affichée de promouvoir une approche participative et le fait que les décisions sont souvent prises en dehors des instances participatives (voir §3, section consacrée aux limites de la GIRE).

Principe 3 : Le rôle central des femmes dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.

Souvent premières utilisatrices et gestionnaires de l'eau au quotidien, notamment dans les zones rurales, les femmes sont pourtant sous-représentées dans les instances de gouvernance. Ce principe appelle à leur inclusion effective dans les processus décisionnels, en reconnaissant leur expertise et leur rôle essentiel dans la gestion locale de la ressource. Là aussi, ce principe reste la plupart du temps symbolique et théorique. En effet, la mise en œuvre de ce principe bute sur des freins institutionnels, culturels, économiques et de capacité qui relèguent les femmes à des rôles domestiques, limitent leur voix dans la gouvernance et empêchent une intégration technique et participative effective (cf. §3).

Principe 4 : L'eau a une valeur économique

Le quatrième principe de la GIRE, stipule que l'eau ne peut plus être considérée comme un bien gratuit. Ainsi, reconnaître sa valeur économique permet de lutter contre le gaspillage, d'encourager l'efficacité des usages et de financer les infrastructures pour sa gestion durable¹.

Ces quatre principes constituent le socle de la GIRE, qui vise à articuler *efficacité hydrique, équité sociale et durabilité environnementale*. Ils ont été toutefois repris dans les politiques publiques nationales et les stratégies internationales, bien qu'avec des niveaux d'application variables selon les contextes (Biswas, 2004 ; Lasserre, 2021).

2.2. Apports de la GIRE pour une gouvernance adaptée des ressources en eau

¹ À noter, ce principe diverge de ce qui est prôné par Elinor Ostrom qui considère l'eau comme un bien commun géré par des institutions locales et des règles collectives, et pas seulement comme une marchandise à valoriser économiquement. Cette vision diverge ainsi de la GIRE qui insiste sur la valeur économique et les instruments de marché. Ostrom remet en question l'idée que les ressources communes sont irrémédiablement condamnées à la surexploitation et montre que des communautés peuvent concevoir des règles pour gérer l'eau durablement et collectivement. Elle formalise des principes de conception d'institutions locales fondées sur la délimitation, la participation, la surveillance et des sanctions graduées pour éviter la « tragédie » présumée des communs (Mazzucato et Zaout, 2024).

Au-delà de ses fondements conceptuels, la GIRE constitue une réponse possible aux tensions liées aux usages concurrents. Elle transforme la manière de décider, de concevoir, de planifier et de partager la ressource, en donnant aux territoires des outils organisationnels capables d'anticiper les conflits, d'optimiser les usages et d'assurer une plus grande équité entre acteurs (Molle, 2020).

Le premier apport tangible de la GIRE réside dans l'instauration de mécanismes de dialogue multi-acteurs, à l'échelle locale comme régionale. La mise en place de Commissions Locales de l'Eau (CLE), de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou de comités de bassin, permet à tous les usagers de participer à l'élaboration concertée des règles d'allocation de la ressource (Lasserre, 2021). Cette coproduction de normes réduit les oppositions de pouvoir et favorise une gestion plus légitime et plus transparente.

La GIRE permet également de renforcer la planification stratégique dans un contexte d'incertitude climatique croissante. En intégrant des scénarios d'évolution démographique, des projections de sécheresse ou des données sur la recharge des nappes, les dispositifs issus de la GIRE encouragent une gestion préventive plutôt que réactive (GWP, 2000). Cette capacité d'anticipation est essentielle pour éviter les arbitrages d'urgence souvent mal acceptés.

Par ailleurs, la GIRE facilite l'amélioration de l'efficacité hydrique, en promouvant l'adoption d'outils techniques et économiques adaptés. Par exemple, l'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation peut dans certains cas² constituer une solution innovante pour alléger la pression sur les nappes phréatiques en zones arides (UNESCO, 2017). Aussi, la mise en place de tarifications différenciées et incitatives, lorsqu'elle est bien calibrée, peut encourager la sobriété des usages tout en assurant la soutenabilité financière des services d'eau.

Enfin, cette approche intégrée contribue à l'acceptabilité sociale des décisions, en instaurant des processus de médiation fondés sur la concertation plutôt que sur la confrontation. En favorisant la transparence, l'implication des parties prenantes et la reconnaissance mutuelle des besoins, la GIRE constitue un cadre organisationnel stabilisateur dans les situations de stress hydrique ou de rivalités territoriales (Institut 2IE, 2010 ; Molle, 2020).

Encadré 1 : Exemples de mise en œuvre de la GIRE

Au Cap-Vert :

Le Cap-Vert est un État insulaire soumis à une aridité structurelle : les précipitations sont inférieures à 250 mm / an, les ressources en eau douce limitées et fragiles, et les usages fortement concentrés sur les côtes où s'accumulent activités urbaines et touristiques. Ce contexte, aggravé par la salinisation des nappes et l'absence de rivières permanentes, a obligé le pays à adopter une gouvernance hydrique innovante. L'approche GIRE y a été progressivement intégrée à travers des politiques publiques visant à combiner modernisation technique et implication territoriale (Nascimento, 2017). Ses objectifs étaient de garantir un accès équitable à l'eau malgré les contraintes naturelles ; optimiser les usages à travers la valorisation des eaux alternatives ; prévenir les tensions d'allocation en promouvant une gestion sobre de la ressource en eau disponible. Les actions mises en œuvre étaient les suivantes :

Adoption d'un cadre législatif inspiré des principes de la GIRE, avec création d'agences locales de gestion de l'eau ;
Généralisation de la désalinisation pour l'eau potable et promotion de la réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture irriguée ;

Tarification différenciée selon les usages, mesures d'économie d'eau, et éducation à la sobriété hydrique (UNESCO, 2019).

Les résultats ont permis une amélioration de l'efficacité hydrique, notamment dans les zones semi-urbaines. L'expérience du barrage de Poilao, étudiée par Nascimento (2017), illustre comment la combinaison de gestion communautaire, reboisement et réutilisation des eaux usées a stabilisé les tensions locales. Le Cap-Vert démontre ainsi qu'une GIRE adaptée au contexte insulaire permet non seulement de compenser la rareté, mais aussi de bâtir une résilience institutionnelle et sociale (Nascimento, 2017)

Au Burkina Faso :

² La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) peut être intéressante à la condition qu'elle soit pensée comme une ressource de substitution et non pas comme une ressource supplémentaire. En effet, cette eau traitée, extrêmement importante dans des contextes de rareté, augmenterait la disponibilité en eau et ainsi l'offre. Elle ne doit néanmoins pas occulter la gestion des usages, et notamment l'effet rebond, c'est-à-dire, une utilisation accrue d'une ressource suite à sa disponibilité nouvelle. La REUT doit ainsi être intégrée dans une gestion globale et durable des ressources en eau. Cela implique de repenser nos habitudes de consommation et de privilégier des usages plus responsables et efficaces (Ourbak et Laouimri, 2024). Il est alors nécessaire de vérifier que cette approche est adaptée au territoire concerné. En outre, elle peut engendrer d'importantes externalités négatives et rencontrer des limites/contraintes à sa mise en place (voir par exemple Al-Hazmi et al., 2023 ; Kenmogne et al., 2010 ; Laouimri, et Ourbak, 2024, etc.).

Le Burkina Faso, pays sahélien enclavé, fait face à une pression hydrique croissante, exacerbée par les effets du changement climatique. Il a connu plusieurs épisodes de sécheresse sévère, notamment dans les années 1970 et 1980, qui ont profondément fragilisé ses écosystèmes, son tissu agricole, et ses capacités d'adaptation. Ces sécheresses prolongées ont également été des facteurs déclencheurs de tensions entre les différents usagers de l'eau, notamment dans les zones rurales où la ressource est devenue un bien vraiment disputé en période de pénurie (Siri, 2021). Le pays a pourtant été pionnier en Afrique de l'Ouest dans la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle ambitieuse, traduite par le Plan d'Action pour la GIRE (PAGIRE) dès 2003, en s'appuyant sur un socle législatif clair (Loi sur l'eau). Les objectifs étaient de : territorialiser la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants ; intégrer la participation des communautés locales dans les instances de gouvernance ; améliorer la coordination intersectorielle et anticiper les conflits. Les actions mises en œuvre ont inclus :

Création de structures multi-échelles : Conseil National de l'Eau, Agences de l'Eau (AE), et Comités Locaux de l'Eau (CLE) ;

Élaboration participative de Plans de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE) dans plusieurs bassins ;

Mise en œuvre d'actions de terrain : réhabilitation de points d'eau, diguettes anti-érosives, schémas de distribution (Wetta et al., 2017 ; Siri, 2021).

L'évaluation de terrain menée par Zerbo (2017) dans le sous-bassin de la Haute-Comoé souligne des avancées concrètes : concertations locales effectives, appropriation partielle des PGIRE, et montée en compétences des acteurs de terrain.

Sanogo et al., (2024) rappellent toutefois que de nombreux CLE peinent à fonctionner de façon durable, en raison du manque de financement, de chevauchements institutionnels, ou d'une articulation insuffisante avec les politiques agricoles et climatiques. D'autres travaux ont aussi montré la difficile opérationnalisation des CLE au Burkina Faso compte tenu du manque d'appropriation par les acteurs locaux (Baron et al., 2022 ; Siri, 2021). Une étude de cas située dans le sous bassin de Ziga au Burkina montre également la manière dont les dispositifs institutionnels et organisationnels de la GIRE rencontrent des territoires structurés par des règles endogènes pré-GIRE de protection des ressources en eau, ce qui a donné lieu à des effets inattendus, à une confrontation conflictuelle ou, plus rarement, à une hybridation des règles. Ce décalage entre règles prescrites et règles endogènes « pré-GIRE » est manifeste dans les conflits opposant les autorités publiques et les populations, soulignant l'absence de prise en compte et d'évaluation de l'efficacité des règles « pré-GIRE » en termes de protection des ressources (Baron et al., 2022).

Malgré ces limites, le Burkina Faso reste une référence régionale. L'expérience des bassins pilotes, comme celui de la Comoé ou du Nakambé, est aujourd'hui citée comme terrain d'apprentissage pour d'autres pays sahéliens (Wetta et al., 2017). Le renforcement des moyens humains, l'intégration des données hydrologiques dans les systèmes décisionnels, et la clarification des rôles entre institutions restent cependant des défis majeurs à relever pour pérenniser le modèle.

3. Limites de la GIRE

Malgré ses ambitions d'utilisation durable et équitable de la ressource, la GIRE présente des limites lorsqu'elle est mise en œuvre sur le terrain à l'échelle d'un territoire, notamment dans les pays du Sud.

« La mise en théorie et en dispositifs de la GIRE renvoie aux quatre principes qui se déclinent à travers des dispositifs institutionnels et organisationnels, et des règles opérationnelles. Ces dispositifs et règles sont détaillés dans une « boîte à outils » de la GIRE (*ToolBox on IWRM*), conçue à partir des « bonnes pratiques » identifiées à l'échelle internationale. Cela suppose qu'il existe (1) un cadre institutionnel adéquat ; (2) des dispositifs législatifs et réglementaires pour une gestion durable des ressources ; (3) des structures organisationnelles assurant la participation de tous les usagers ; et (4) des instruments (information, évaluation, etc.). » (Baron et al., 2022). Toutefois, selon Molle (2012), « la GIRE a été promue sous différentes formes comme une philosophie, un ensemble de principes, de lignes directrices, un cadre, une approche, une méthode, un processus ou un ensemble de prescriptions. En conséquence, elle a souvent été critiquée pour être floue, trop promettre, ou être irréaliste, en particulier en ce qui a trait à sa mise en œuvre. » Ce même auteur la qualifie ainsi de « concept-nirvana » : tout comme le Nirvana, la probabilité d'atteindre une GIRE est faible ! Il existe un fort décalage entre théorie et pratique. Il s'agit d'une notion consensuelle et séduisante, difficile du coup à remettre en question mais qui révèle à l'usage un décalage persistant entre les principes affichés en théorie et les réalités opérationnelles sur le terrain. Conçue comme un cadre normatif universel, la GIRE est souvent introduite de manière technocratique, sans réelle adaptation aux contextes du territoire concerné.

Toujours d'après F. Molle, la GIRE est confrontée à différents problèmes parmi lesquels des objectifs souvent antagonistes, des compromis nécessaires difficilement réalisés et une dissymétrie de pouvoir des différentes parties prenantes. En effet, les modèles de participation ont tendance à refléter les asymétries de pouvoir plutôt que de les aplanir. Cet auteur note la propension de la GIRE à être détournée par des groupes d'intérêts cherchant à légitimer leurs pratiques et le risque de devenir un « cheval de Troie » imposant des politiques standardisées et des « bonnes pratiques » prédéfinies sans grande attention au contexte. De plus, la participation, qui est une composante centrale de la pratique de la GIRE, n'est pas

suffisante « car il est aussi reconnu que la simple création d'opportunités de participation n'aidera en rien les groupes désavantagés si leur capacité à participer n'est pas renforcée » (Molle, 2012).

Sur le plan social, la GIRE peine à garantir une participation totalement inclusive des communautés locales. Les dispositifs de gouvernance tels que les Comités Locaux de l'Eau souffrent d'un déficit de représentativité, ce qui marginalise les petits producteurs, les femmes, les usagers ruraux et les détenteurs de savoirs traditionnels (Siri, 2021). La mise en avant du rôle des femmes, promise par la GIRE, vise à corriger des inégalités de genre dans l'accès et la gestion de l'eau. Aussi, les femmes sont souvent mentionnées dans les cadres de la GIRE mais leur inclusion effective reste limitée, inégale et souvent symbolique (Johansson, 2016). *In fine*, l'accès équitable à la ressource hydrique reste une promesse inachevée.

D'un point de vue économique, les ressources financières qui sont allouées à la gouvernance locale sont souvent limitées. Selon Baron et al. (2022), certes les mécanismes de tarification différenciée sont encouragés dans la théorie, mais leur mise en œuvre reste difficilement applicable dans les zones rurales à faibles revenus, où les inégalités entre grands exploitants et petits usagers tendent à se creuser.

Au niveau politico-institutionnel, les dynamiques de coordination entre les divers acteurs impliqués se révèlent fragiles. Les chevauchements de compétences, les lenteurs administratives et l'absence d'articulation intersectorielle compromettent la cohérence des actions menées (Lasserre, 2021).

En somme, bien que la GIRE représente un cadre théorique ambitieux pour la gouvernance de l'eau, sa mise en œuvre révèle de nombreuses limites. Pour son efficacité, elle doit être ajustée aux réalités locales, socio-économiques et politico-institutionnelles.

Conclusion

La raréfaction de l'eau amplifie les concurrences entre usages et révèle l'incapacité des modes de gestion fragmentés à garantir l'équité, la durabilité et la paix sociale. Ainsi, intégrer les différents usages et impliquer les usagers dans la gouvernance n'est plus un choix mais une nécessité. La gestion intégrée des ressources en eau offre un cadre cohérent pour répondre à ces enjeux. En articulant participation, planification territoriale, et co-construction des règles d'allocation, elle permet d'anticiper et/ou gérer les tensions et de bâtir des compromis adaptés aux contextes locaux.

Les expériences du Cap-Vert et du Burkina Faso montrent que, même en situation de faible disponibilité en eau, l'inclusion et la collaboration entre acteurs permettent de limiter les conflits, de renforcer la légitimité des décisions et de promouvoir une gestion plus efficiente.

Face aux incertitudes climatiques et aux pressions croissantes, seule une gouvernance intégrée, équitable et anticipatrice peut garantir que l'eau reste un facteur de cohésion plutôt qu'une source de division.

Références bibliographiques

Allan, T., Descroix, L., & Lassere, F. (2010). *Enjeux et conflits autour de l'eau dans le monde arabe*.

https://www.imarabe.org/sites/default/files/import_imarabe/files/documents/enjeux_conflits_autour-de_leau_bibliotheque_institut_du_monde_arabe.pdf

Baron, C., & Bonnassieu, A. (2011). Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : Diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages. *Mondes en développement*, 156(4), 17-32. <https://doi.org/10.3917/med.156.0017>

Baron, C., Siri, Y., & Belbéoc'h, A. (2022). La GIRE : Un modèle voyageur confronté à la revanche de territoires. *Revue internationale des études du développement*, 248, Article 248. <https://doi.org/10.4000/ried.420>

Biswas, A. K. (2004). Integrated Water Resources Management : A Reassessment: A Water Forum Contribution. *Water International*, 29(2), 248-256. <https://doi.org/10.1080/02508060408691775>

Callejas Moncaleano, D. C., Pande, S., & Rietveld, L. (2021). Water Use Efficiency : A Review of Contextual and Behavioral Factors. *Frontiers in Water*, 3. <https://doi.org/10.3389/frwa.2021.685650>

FAO. (2000). *Fao.org/aquastat/fr/overview/methodology/water-use/index.html*.
<https://www.fao.org/aquastat/fr/overview/methodology/water-use>

Gleick, P. H. (2014). *Water, Drought, Climate Change, and Conflict in Syria*. <https://doi.org/10.1175/WCAS-D-13-00059.1>

GWP. (2000). *Integrated water resources management*. Global water partnership.

Hatfield, J. L., & Dold, C. (2019). Water-Use Efficiency : Advances and Challenges in a Changing Climate. *Frontiers in Plant Science*, 10. <https://doi.org/10.3389/fpls.2019.00103>

Hussein E. Al-Hazmi, A.M., Hejna A., Majtacz J., Esmaeili A., Habibzadeh S., Reza Saeb M., Badawi, M., Lima, E.C., Mąkinia, J., 2023. Wastewater reuse in agriculture: Prospects and challenges. *Environmental Research*, 236(1).

Institut 2ie. (2010). *Manuel technique de gestion intégrée des ressources en eau*.

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/2ie_manuel_technique_de_gestion_integree_des_ressources_en_eau_2010.pdf

Kouam Kenmogne G.R., Rosillon F., Grelle Mpakam H., Nono A. Enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux liés à la réutilisation des eaux usées dans le maraîchage urbain à Yaoundé au Cameroun : cas du bassin versant de l'Abiergué.

J

ohansson K., 2016. How integrated are women and gender in Integrated Water Resource Management? A Discourse Analysis. Swedish University of Agricultural Science.

Lasserre, F. (2021). Les enjeux politiques de l'eau : Au-delà du cliché des conflits, la question de la gouvernance. 7.

Mazzucato, M., Zaout, M., 2024. *Rethinking the global water challenge through a common good lens*. UCL Institute for Innovation and Public Purpose, Working Paper Series (IIPP WP 2024-06). <https://www.ucl.ac.uk/bartlett/public-purpose/publications/2024/mar/rethinking-global-water-challenge-through-common-good-lens>

Molle, F. (2008). Nirvana Concepts, Narratives and Policy Models : Insights from the Water Sector. 1(1).
<https://www.water-alternatives.org/index.php/allabs/20-a-1-1-8/file>

Molle F., 2012 « Chapitre 1. La GIRE. Anatomie d'un concept », In Julien F. (dir.) : La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne. Paradigme occidental, pratiques africaines : 23-53.

Molle, F. (2020). La gouvernance de l'eau dans les pays de l'OCDE : Une approche pluri-niveaux. OECD.
<https://doi.org/10.1787/9789264168244-fr>

Nascimento, J. da R. (2017). *Gestion intégrée de l'eau et développement durable : Le cas du Cap-Vert* [Phdthesis, Normandie Université]. <https://theses.hal.science/tel-01814328>

Ourbak T., Laaouimri T., 2024. Face aux sécheresses chroniques, l'idée de recycler les eaux usées fait son chemin. *The conversation*. 10 décembre 2024.

Rahmat, A. F., El Archi, Y., Putra, M. A., Benbba, B., Mominov, S., Liudmila, P., Issakov, Y., Kabil, M., & Dávid, L. D. (2023). Pivotal Issues of Water-Based Tourism in Worldwide Literature. *Water*, 15(16), Article 16.

RTL. (2025, juin 29). *Sécheresse, loi Duplomb : Où en est le débat sur les méga-bassines ?* www.rtl.fr.
<https://www.rtl.fr/actu/politique/secheresse-loi-duplomb-ou-en-est-le-debat-sur-les-mega-bassines-7900520051>

Sanogo, F., Kabore, F., & Ilboudo, H. (2024). GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU AU BURKINA FASO : COMPRÉHENSION ET SYNERGIE D'ACTIONS DES ACTEURS. 14.

Siri, Y. (2021). Diffusion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso : Dynamiques territoriales, conflits d'acteurs et enjeux de préservation des ressources en eau : Traductions contrastées dans les sous bassins de Ziga (Nakanbé) et de la vallée du Kou (Mouhoun) [Université Toulouse - Jean Jaurès]. https://theses.hal.science/tel-03698473/file/Siri_Yamba.pdf

- Su, J. (2023). Water resources utilization and tourism environment assessment based on water footprint. *Open Geosciences*, 15(1). <https://doi.org/10.1515/geo-2022-0564>
- Taha Laouimri M., Ourbak T., 2024. La réutilisation des eaux usées traitées : une réponse stratégique au stress hydrique ? AFD, novembre 2024.
- Thierry, R. (2011). La complexité territoriale de l'irrigation en Méditerranée : Du bassin versant au bassin déversant, une dualité nécessaire pour gérer l'offre et la demande en eau et arbitrer les conflits. Atelier N° 1 De l'irrigation à la gestion durable de l'eau.
https://www.pseau.org/outils/ouvrages/lped_la_complexite_territoriale_de_l_irrigation_en_mediterranee_du_bassin_versant_au_bassin_deversant_2011.pdf
- Traore, A. (2022). Changement climatique et agriculture en Afrique subsaharienne. Perception des agriculteurs et impact de l'association entre une céréale et une légumineuse sur les rendements des deux espèces et leur variabilité inter-annuelle sous climat actuel et futur. Cas du sorgho et du niébé dans l'environnement soudano-sahélien.
https://theses.hal.science/tel-03847646/file/TRAORE_Amadou_2022.pdf
- UNESCO. (2017). The United Nations world water development report, 2017 : Wastewater : The untapped resource— UNESCO Bibliothèque Numérique. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247153>
- UNESCO. (2019). Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019 : Ne laisser personne pour compte, faits et chiffres— UNESCO Bibliothèque Numérique.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367276_fre
- Wetta, C., Sampana, L., Kini, J., & Sirima, V. (2017). Vers une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso, Overseas Development Institute, Juillet 2017. *WATHI*. <https://www.wathi.org/vers-une-gestion-integree-des-ressources-en-eau-au-burkina-faso-overseas-development-institute-juillet-2017/>
- Wientjes, E., & Seijger, C. (2024). Less water in agriculture? Potential and challenges in optimizing water use efficiency. *Journal of Experimental Botany*, 75(13), 3754-3757. <https://doi.org/10.1093/jxb/erae227>
- Zerbo, D. (2017). Etat de la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le sous bassin versant de la Haute-Comoe au Burkina Faso. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/3292>
- Zhu, K. (2023). Impact of water–tourism–ecosystem nexus on the sustainable development of eco-city. *Water Supply*, 23(5), 2233-2247. <https://doi.org/10.2166/ws.2023.123>

Organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Avec l'appui de



Avec le soutien financier de

